

Communiqué

« Les Saveurs à Dubé »

UN CAMION DE RUE POUR DÉMONTRER L'ABSURDITÉ DANS L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES SAVEURS DANS LE VAPOTAGE

Québec, le 23 mai 2024 – Le Regroupement des tabagies du Québec (RTQ) a manifesté aujourd'hui devant l'Assemblée nationale afin de souligner son exaspération face au laxisme du gouvernement de la CAQ et de son ministre de la Santé, Christian Dubé, quant à l'application de la loi interdisant la vente de saveurs dans les produits de vapotage. Cette situation cause un grave préjudice aux tabagies du Québec. Pour dénoncer la situation, le RTQ a déployé un camion de rue « Les Saveurs à Dubé » où l'on distribuait de la crème glacée avec saveurs afin de démontrer, par l'absurde, qu'il est aussi facile de se procurer de la crème glacée aromatisée que des saveurs dans le vapotage et que les conséquences pour ceux qui en vendent sont les mêmes.

« Nous voulons par ce geste, démontrer au gouvernement de la CAQ l'exaspération des propriétaires de tabagies. Le ministre Dubé a passé une loi pour abolir les saveurs dans le vapotage et les vapoteries ne la respectent pas. Le nombre d'inspection est anecdotique et les inspecteurs ne donnent pas de contravention. Cette situation est intenable pour nos membres. » a commenté Michel Poulin, porte-parole du Regroupement des tabagies du Québec.

Le RTQ répètera son opération lundi prochain devant les bureaux du premier ministre à Montréal.

- 30 -

Source : Michel Poulin, porte-parole
Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)
Tél. : 514-358-8381 / Courriel : info@tabagies.com